



Atelier de mise en place du Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire au Sénégal (RACTES)



Thème : « Quel rôle des réseaux pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans la coopération décentralisée ? ».

RAPPORT GENERAL

Dakar le 26 Novembre 2019, Hotel Savana

Avec le soutien



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
CEREMONIE OFFICIELLE.....	5
SESSION PLENIERE : « Quel rôle des réseaux pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans la coopération décentralisée ? »	10
ECHANGES ET DISCUSSIONS	16
ADOPTION DE LA CHARTE.....	18
LECTURE ET ADOPTION DE LA DECLARATION	19
INSTALLATION du Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales	21
RECOMMANDATIONS GENERALES	22
CONCLUSIONS.....	23
CLOTURE.....	25

INTRODUCTION

Le 26 novembre 2019, s'est tenu à Dakar à l'hôtel Savana, l'atelier de mise en place du Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire au Sénégal (RACTES) autour du thème : « **Quel rôle des réseaux pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans la coopération décentralisée ?** ».

Organisé à l'initiative de la Ville de Dakar et de la Plateforme des Acteurs non Etatiques (PAnE), l'Atelier a été présidé par Madame Zahra Iyane THIAM, Ministre de la Microfinance et de l'économie sociale et solidaire et Madame Soham El WARDINI, maire de la Ville de Dakar, avec la présence Monsieur Aliou SALL, Président de l'Association des Maires du Sénégal, de Monsieur Adama DIALLO, Secrétaire Général de l'Association des Départements du Sénégal et du Professeur Babacar GUEYE, Président, Plateforme des Acteurs non Etatiques (PFAAnE).

L'atelier s'est tenu en présence de plus de 75 organisations dont 45 Collectivités territoriales (départements, villes et communes), et 35 organisations de la société civile et des acteurs nationaux, régionaux et internationaux de l'ESS.

L'atelier a vu la participation Madame Dounia Besson, vice-présidente Réseau des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire de France et adjointe Maire à la Ville de Lyon, de Monsieur Benjamin JOUANNE, Coordinateur du Global Social Economy Forum (GSEF), de Monsieur Madani KOUMARE, Président du RAESS et RENAPESS Mali / Bamako et de Madame Adjara DIOUF, Spécialiste de programme, chargée du Développement local Organisation internationale de la Francophonie (OIF),

L'Atelier s'est fixé comme objectifs de :

- Partager les expériences du Réseau français des Collectivités Territoriales pour une économie solidaire (RTES), du Global Social Economy Forum et du Réseau Africain International pour la Promotion de l'ESS ;
- Partager et valider la charte du RACTES ;
- Mettre en place le Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire du Sénégal ;
- Valider la déclaration commune des Associations des Collectivités Territoriales et des Acteurs non Etatiques.

La création de ce réseau des acteurs des collectivités territoriales du Sénégal pour l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans la continuité des recommandations du GSEF2018 qui s'est tenu à Bilbao en Espagne en 2018 autour du thème « Economie sociale et villes : Valeurs et compétitivité pour un développement local inclusif et durable », puis de la rencontre du 8^{ème} Sommet Africités de Marrakech en novembre 2018 et enfin de l'organisation, en mai 2019, de la session nationale de renforcement des capacités au Sénégal, sur "le rôle et la place de l'Economie Sociale et Solidaire dans la territorialisation des politiques publiques".

L'une des recommandations fortes de cette session nationale était l'adhésion formelle de la Ville de Dakar au Global Social Economy (GSEF) et la perspective pour la Ville de Dakar d'organiser le premier Forum mondial pour l'économie sociale et solidaire en Afrique en 2022.

L'événement se tient au moment où les preuves continuent de s'accumuler partout dans le monde sur la capacité de l'ESS à enclencher une dynamique de croissance économique endogène, plus inclusive, plus durable, une croissance qui fait focus sur l'humain et qui consacre la centralité des Collectivités territoriales dans le processus de développement économique et social.

Il convient de souligner que dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de **gouvernance locale avec une décentralisation prudente, progressive et irréversible**. Le dernier acte de ce processus c'est l'Acte 3 de la décentralisation, lui-même précédé par le vote du Code Général des Collectivités locales de 2013.

Parallèlement, la vision de développement économique et social du gouvernement du Sénégal, déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), vise, entre autres objectifs, l'accélération de la croissance économique mais également la satisfaction de la demande sociale à travers l'amélioration des conditions de vie des populations, en vue d'une croissance forte, saine, durable et inclusive, pour un Sénégal émergent à l'horizon 2035.

Toutefois, malgré un rythme de croissance soutenu atteignant même un pic de plus de 7% ces trois dernières années, le Sénégal fait face à des défis pressants au niveau de l'inclusion sociale, économique ainsi que territoriale.

La croissance n'a pas permis de réduire les inégalités sociales et la pauvreté. Le pays connaît un faible taux d'activité de la population. De plus, le caractère informel qui domine une grande partie des relations de travail et la précarité qui en découle (faibles salaires, absence de contrats de travail et manque de protection sociale...) ainsi que la grande disparité entre le milieu urbain et le milieu rural, sont des facteurs qui ne favorisent pas l'amélioration des conditions de vie d'une grande partie de la population.

Dés lors, la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui est généralement définie comme l'ensemble des activités économiques à finalité sociale et environnementale, apparaît de plus en plus comme un levier d'action prioritaire au service de l'inclusion, de la réduction des inégalités et de la croissance harmonieuse et durable. L'ESS œuvre à réconcilier les principes d'équité et de justice sociale avec le développement économique, réconciliant ainsi la vitalité des dynamiques économiques avec les principes et les finalités humanistes du développement.

Pour permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle dans le cadre des politiques publiques, la mise en place du Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire au Sénégal est apparue comme une réponse pour promouvoir l'ESS dans les politiques économiques locales pour un système économique plus résilient, durable et inclusif.

L'état attend des conclusions de l'Atelier, qu'elles viennent alimenter et féconder les travaux et réflexions en cours pour doter le secteur d'une Loi d'orientation et d'une Lettre de politique sectorielle.

CEREMONIE OFFICIELLE

L'atelier a démarré à Dakar, hôtel Savana le 26 novembre 2019 par les allocutions de bienvenue du Pr Babacar Gueye, Président, Plateforme des Acteurs non Etatiques (PFAnE), de Mme Soham El Wardini, Maire de Dakar, de M. Aliou Sall, Président de l'Association des Maires du Sénégal, Président de l'UAEL, d'Adama Diallo Diouf, secrétaire General de l'Association des Départements du Sénégal et enfin l'allocution d'ouverture des travaux de Mme Zara Iyane Thiam, Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire.



A de gauche vers la droite : Professeur Babacar GUEYE, Président, Plateforme des Acteurs non Etatiques (PFAnE), Madame Soham El WARDINI, maire de la Ville de Dakar, Madame Zahra Iyane THIAM, Ministre de la Microfinance et de l'économie sociale et solidaire, Monsieur Aliou SALL, Président de l'Association des Maires du Sénégal et Monsieur Adama DIALLO, Secrétaire Général de l'Association des Départements du Sénégal.



**Professeur Babacar GUEYE,
Président de la plateforme des acteurs non étatiques**

Pour le professeur Babacar GUEYE, l'économie solidaire semble être une des véritables alternatives pour préserver l'équilibre des ressources et poursuivre la réalisation des valeurs de solidarité par la finance solidaire et la coopération.

Ainsi c'est dans ce contexte selon ce dernier que les communautés locales apparaissent comme l'espace privilégié de son expression. Même si pour lui le choix de la localisation au Sénégal trouve sa logique et sa pertinence, il souligne que la

territorialisation vise à transformer en profondeur les conditions sociales et économiques des populations afin de leur assurer une participation.

A ce propos, il importe pour lui de souligner que le PSE s'inscrit dans cette dynamique d'accélérateur de croissance économique mais également de satisfaction de la demande sociale par l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à une croissance forte durable et inclusive.

Selon le président cette mise en place de RACTES pourrait être une réponse dans le cadre des politiques publiques : « elle vise, cette mise en place, à promouvoir l'économie sociale et solidaire dans les politiques locales décentralisées afin de construire un système économique et social. » dit-il. Il ajoute que le RACTES regroupe les coopératives, les entreprises communautaires, sociales, les organisations à but non lucratif etc...

Le Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal adhère aux principes et valeurs du Forum Mondial pour l'Economie Solidaire et Solidaire, dont s'inspire sa nouvelle charte.

Il clôture son discours sur ce propos « ce projet, qui est en son début, sera, je l'espère, mobilisateur et fédérateur pour le ministère, les collectivités, la ville de Dakar et tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour changer les pratiques et les politiques, mais aussi un cadre de participation et de plaidoyer pour l'organisation à Dakar du Forum Mondial de l'Economie Sociale en 2022 ».



Madame Soham El Wardini
Maire de la Ville de Dakar

Mme le maire Soham El WARDINI a souligné l'importance de cet atelier dans le processus d'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire par les autorités étatiques et locales. Pour Mme le Maire, l'économie sociale et Solidaire, un des axes des politiques étatiques et locales, est un « facteur de développement solidaire, inclusif et durable. Elle estime que ce modèle contribue également à favoriser "une meilleure inclusion financière" des populations.

"Nous sommes réunis pour engager une réflexion commune sur nos diverses expériences, mais aussi pour poser des jalons décisifs dans notre engagement politique pour la promotion de l'économie sociale et solidaire", a-t-elle fait valoir.

L'édile de la Ville de Dakar croit fortement que l'économie sociale et solidaire est facteur d'un développement local inclusif et durable, qui constitue un des axes des politiques publiques étatiques et locales pour favoriser une meilleure inclusion financière des populations. Selon Madame le Maire, il est question pour les villes d'engager la réflexion sur leur rôle, aux côtés de l'Etat, dans la promotion de l'économie sociale et solidaire et sur les stratégies à mettre en place au niveau local pour concilier l'activité économique et l'équité sociale.

« je veux réaffirmer l'engagement de la ville de Dakar à lutter contre les inégalités sociales et l'exclusion financière à travers la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. » affirme-t-elle. Par ailleurs, il s'agit pour les villes d'engager la réflexion sur leur rôle aux côtés des acteurs et de l'état dans la promotion de l'économie sociale et solidaire, sur les stratégies à mettre en place au niveau local pour concilier l'activité économique et l'équité sociale.

« Pour donner plus de chance de succès à notre engagement, il nous a paru nécessaire de procéder par la mutualisation des expériences, des expertises et des ressources de nos collectivités. C'est le sens de la mise en place du Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire au Sénégal (RACTES). Ce réseau sera une plateforme d'échange et de coordination des interventions et des meilleures pratiques pour appuyer la territorialisation des politiques publiques consacrées au développement de l'économie sociale et solidaire ».

Elle a conclu son allocution en rappelant les évolutions récentes dans le chantier de promotion de l'ESS au plan mondial. Mme le Maire a annoncé que l'adhésion de la ville de Dakar au Global Social Economy (GSEF) est aujourd'hui effective.

Elle a permis à la ville de nouer un partenariat prometteur avec le GSEF. « Si l'objectif de cette adhésion au GSEF est de matérialiser ce partenariat, il s'agit maintenant de l'inscrire dans une perspective qui sert la finalité d'un développement local inclusif et durable à travers l'économie sociale et solidaire. » précise Madame le Maire. Elle a tenu à remercier l'ensemble des partenaires, qui les ont accompagnés dans ce challenge : le GSEF, l'OIF, le Réseau africain pour l'ESS et la Plateforme des AnE, sans oublier l'appui politique indispensable du Ministère en charge de la micro finance et de l'Economie Sociale et Solidaire.



Monsieur Alioune Sall
Président de l'Association des maires du Sénégal (AMS)

A la suite de Mme le Maire, c'est au tour de Monsieur Alioune Sall Président de l'AMS de magnifier la tenue de cet Atelier et de camper l'importance du sujet dans les politiques publiques de développement.

Le Président de l'AMS estime que « la mise en place du Réseau des acteurs et collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire du Sénégal (RACTES) va conférer à l'économie sociale le statut d'activité contribuant réellement au développement ».

"Nous saluons la mise en place de cette dynamique, car elle permet de reconnaître l'économie sociale comme une activité contribuant réellement au développement social et une modalité des politiques publiques ».

En réussissant à faire accepter cette nouvelle dynamique, le plaidoyer sur les collectivités territoriales arrivera à modifier la loi en vue de formaliser l'économie sociale comme politique publique territoriale.

"C'est ainsi que nous pourrions non seulement formaliser, normaliser, mais aussi formuler des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire".

Le Président de l'AMS avoue que les collectivités territoriales font de l'économie sociale et solidaire, mais à la limite de leurs compétences. En effet, en dehors de passages très brefs sur la Couverture maladie universelle (Cmu), la politique sociale publique devant être portée par les collectivités territoriales n'est pas clairement tracée dans le Code des collectivités. Et par conséquent, son financement n'est pas prévu dans leurs différents budgets « ce que nous faisons relève de l'informel, du volontarisme ».



Monsieur Adama Diallo,
Secrétaire général de l'Association des départements du Sénégal, (ADS)

Venu représenter le Dr Adama Diouf Président de l'Association des Départements du Sénégal, Monsieur Adama Diallo pense « qu'il faut continuer à favoriser la coopération active entre les parties prenantes concernées, notamment par la mise en place des structures dédiées comme le RACTES ». Pour conserver l'adhésion de toutes les parties prenantes, les organisations peuvent s'appuyer sur différents leviers, notamment le recours à

des symboles, l'adoption des pratiques socio culturelles, etc.



**Madame Zahra Iyane Thiam,
Ministre de la Microfinance et de l'Economie Sociale et
Solidaire**

Mme le Ministre dans ses propos d'ouverture a relevé que « la conviction est aujourd'hui établie que le développement économique de notre pays ne peut être impulsée qu'à la base au niveau des collectivités territoriales. ». Ceci par le fait que les collectivités territoriales demeurent des partenaires incontournables pour asseoir un développement inclusif et durable. Elles constituent aux yeux de Madame le Ministre, un

maillon très important dans la réduction des inégalités par la promotion de l'inclusion sociale et économique des populations.

C'est pourquoi elle leur a lancé ceci : « Vous pouvez d'emblée être assurés du soutien du gouvernement du Sénégal et particulièrement de mon département dans la mise en œuvre de nos futures actions notamment dans l'intégration de l'économie sociale et solidaire dans vos plans locaux de développement. »

La mise en place de ce réseau formel, qui est à but non lucratif, vise à promouvoir l'Economie sociale et solidaire (ESS) dans les politiques économiques locales et nationales pour un système économique plus résilient, durable et inclusif selon Madame le Ministre. Elle ajoute que « pour faire face à des défis majeurs en termes d'inclusion sociale et territoriale, il y a lieu de mettre en place une stratégie bien réfléchie des collectivités territoriales pour mener à bien un développement local et économique, inclusif et durable ».

"Le Sénégal a connu ces dernières années une croissance remarquable, grâce à la montée de l'investissement dans les infrastructures. Mais cette dernière reste fragile en raison des conditions climatiques et de la forte progression démographique", a-t-elle analysé en insistant sur le fait que cette croissance n'empêche pas un taux de chômage élevé. Par ailleurs, le Ministre Zahra Iyane Thiam Diop aussi a rappelé que le RACTES est un premier partenaire stratégique parce qu'il a l'avantage d'avoir en son sein des représentants des collectivités territoriales, dont 557 communes et départements du Sénégal qui seront impactés.

Zahra Iyane Thiam, a profité de cette occasion pour annoncer que le ministère va mutualiser ses efforts avec ce réseau pour proposer aux citoyens de meilleures perspectives. « L'économie sociale et solidaire est un secteur transversal. De ce point de vue, son ancrage stratégique doit être la collectivité territoriale. Nous envisageons de porter ensemble certains chantiers comme l'élaboration de la loi d'orientation pour l'économie sociale solidaire mais également revoir les mécanismes de financement et de soutien », a promis le ministre.

Le développement économique et social de nos pays ne peut être impulsé qu'à la base, au niveau des collectivités territoriales... La prise en charge de ces préoccupations nécessite de la part de l'État et des collectivités territoriales un changement de paradigme pour mettre l'humain au centre des priorités, c'est-à-dire faire des hommes et des femmes qui produisent les premiers bénéficiaires de cette production. » Madame le Ministre propose d'associer acteurs et collectivités à l'élaboration de la loi d'orientation pour l'économie sociale solidaire.

SESSION PLENIERE : « Quel rôle des réseaux pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans la coopération décentralisée ? »

La Session plénière a été animée par Mme Dounia Besson, Vice-présidente du Réseau des Collectivités Locales pour une Economie Solidaire (RTES) et Maire Adjointe de la Ville de Lyon (France); M. Madani Koumaré, président, Réseau africain d'économie sociale et solidaire et RENAPESS Mali; Mme Adjara Diouf, spécialiste de programme, Organisation internationale de la Francophonie (OIF); et M. Benjamin Jouannes, coordinateur du GSEF et par M. Cheikh Gueye, maire de la commune de Dieuppeul-Derklé et délégué général de RACTES.

Leurs interventions a permis de partager leurs expériences respectives dans la promotion de l'ESS, de proposer quelques pistes à explorer et des recommandations pour doter le RACTES d'un Plan d'Actions.

Mme Khady Samba, Directrice de l'Encadrement de l'ESS a assuré la Modération du panel autour de trois (3) questions fondamentales :

- D'abord, en quoi les réseaux des acteurs de l'ESS peuvent-ils contribuer au renforcement de la coopération décentralisée (tout en étant en phase des politiques publiques de territorialisation) ?
- Ensuite, quelles sont les pratiques réussies d'interventions de vos réseaux (expériences clés)
- Enfin, s'il fallait définir une feuille de route pour le réseau que préconisez-vous (en termes de recommandations et/ou d'actions à mener)





Intervention de Madame Adjara Diouf,

Spécialiste de programme, chargée du Développement local, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF),

Madame Adjara Diouf a axé son intervention sur le rôle de l'OIF aux côtés des gouvernements, des Collectivités territoriales et des Réseaux d'ESS pour promouvoir l'ESS. Elle renseigne que l'OIF apporte sa contribution dans l'alimentation de la LPS /ESS et dans l'élaboration du livret sur l'ESS qui doit être disponible en début d'année 2020.

L'OIF est un réseau de gouvernements qui fait beaucoup d'accompagnements et de soutiens aux différents réseaux sur un nombre important de thématiques.

Ces réseaux contribueront au partage d'expérience et à la mutualisation des acteurs. Ils peuvent être des catalyseurs. Nouvelles idées, nouvelles forces de proposition de production de documents (par exemple, de la Recherche sur l'élaboration de modèles conceptuels ...).

En termes d'actions concrètes, l'OIF apporte son soutien aux fonds d'initiatives locales ; comme c'est le cas avec la Commune de Taiba Ndiaye.

L'Agence de Développement Local (ADL) a repris cette expérience d'accompagnement de la commune de Taiba Ndiaye par l'OIF pour la démultiplier dans d'autres Collectivités territoriales. « Cela a essaimé et aujourd'hui on est catalyseur-facilitateur pour l'émergence de nouvelles idées et le partage d'expériences » note Mme Diouf.

L'OIF joue un rôle de Catalyseur à travers le financement des initiatives de ces mouvements d'ESS.

Un projet d'ESS pour l'espace francophone est en perspective informe Mme Adjara Diouf. Le réseau africain pour la promotion de l'ESS a déjà été choisi à cet effet, pour conduire une étude à l'échelle des pays africains.



Intervention de M. Madani Koumaré,

Président, Réseau africain d'économie sociale et solidaire et RENAPESS Mali

Le RAESS compte 32 pays. C'est un réseau appartenant au mouvement international de l'ESS.

Le Président Madani Koumaré, est d'avis que Sénégal fait figure de proue en Afrique quant au développement des initiatives en matière d'ESS. « Nous souhaitons vous voir dans une approche de partage et de conviction »

Les collectivités territoriales sont des facilitateurs accompagnateurs. Elles doivent proposer des boîtes à outils à leurs acteurs et assurer le portage politique. La

Synergie des acteurs est incontournable.

Quels rôles des réseaux au niveau des territoires ? Répondant à la question ; quels rôles peuvent jouer les réseaux pour développer l'ESS au niveau des Territoires, M. Koumaré considère que les réseaux doivent être :

- (1) des instruments catalyseurs des institutions et des initiatives d'ESS qui les mobilisent et les organisent dans une démarche structurée avec les Collectivités (rappel limite politiques publiques et le besoin d'alternatives),
- (2) des Instruments de promotion et de partage des connaissances et bonnes pratiques ; et de formation des autres acteurs y compris leurs propres membres et des acteurs stratégiques,
- (3) des instruments de mise à l'échelle de la commande publique,
- (4) des Instruments de mutualisation pour arriver à un développement humain cohérent et durable arrimé aux ODD et vecteur de résilience à d'autres défis et problématiques tels que les migrations et les risques de récupération des jeunes par des groupes mafieux ou terroristes).

En outre, les Réseaux doivent investir le champ de la recherche action (pas assez de recherche et de conceptualisation...). Enfin, dans un contexte de changement de paradigme, les Réseaux doivent promouvoir des approches innovantes d'ESS (entrepreneuriat social, finance solidaire).

Monsieur Koumaré confirme que de bonnes pratiques ont été notées au Cameroun et au Mali. « Au Mali, nous avons pu convaincre déjà en 2008 à l'élaboration d'une politique publique d'ESS ».

Le Président du RAESS et du RENAPESS Mali / Bamako a insisté sur le caractère incontournable des réseaux dans le processus de développement. Il demeure convaincu que « le développement, il est multi acteurs ou il n'est pas. »



Intervention de Monsieur Cheikh Gueye, *Maire commune Dieuppeul-Derklé*

Le Maire de Dieuppeul a dans son intervention situé le rôle des Collectivités territoriales dans la promotion de l'ESS, les difficultés auxquelles elles font face dans cet exercice. Il a aussi partagé quelques leçons apprises de l'expérience de sa commune dans l'accompagnement des acteurs de l'ESS et fait des propositions et recommandations pour les actions futures.

Pour le Maire de la Commune de Dieuppeul, l'implication des Collectivités locales dans l'ESS est une condition importante pour le développement économique et social du pays. Les Collectivités locales ont un rôle de mobilisateur de toutes les entreprises pour aller dans la même direction qui est celle du développement.

Il reconnaît tout de même que les Collectivités locales sont confrontées à la Loi qui ne leur permet pas de financer directement les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Mais la ville peut aller plus loin en devenant plus audacieuse, et en servant de « Locomotive » qui pourra verser son expertise dans la corbeille du RACTES. C'est une certaine forme d'acceptation des missions de la ville.

Le Sénégal est pionnier dans l'ESS selon le Maire Cheikh Gueye qui a rappelé à cet égard le temps des « bethieuk Diourom », une forme de tontine de quartier avec des cotisations modiques mais journalières. Plusieurs initiatives mises en œuvre sont développées.

La Mairie de Dieuppeul Derkhele elle-même accompagne les groupements de femmes dans plusieurs domaines comme le renforcement de capacités à travers des formations multiformes, la formalisation de leurs entités etc.

Quelques leçons peuvent être tirées de l'expérience d'accompagnement de l'ESS par la Commune de Dieuppeul Derkle.

Premièrement l'ESS n'a rien à voir avec le social. La Mairie a remis une enveloppe de 8 millions FCFA destinés à soutenir des associations de femmes actives dans l'ESS mais au finish, les femmes se le sont finalement partagé entre elles croyant que la Mairie en remettant cette somme, faisait du social ! Cette expérience montre clairement qu'il y a un réel problème de formation et de capacitation pour savoir ce que c'est que l'ESS.

C'est pourquoi le Maire Cheikh Gueye estime qu'il faut toujours organiser, encadrer, et former avant le financement.

Il a profité de l'occasion pour faire également plusieurs propositions. En effet, le Maire de Dieuppeul Derkhle voit à travers la Loi sur les Collectivités territoriales une brèche qui peut être exploitée par les Mairies relativement à la contrainte réglementaire de leur intervention dans

l'ESS. Selon le Maire Cheikh Gueye, la Loi permet de subventionner des coopératives. Par conséquent, il a proposé la **mise en place par les Collectivités territoriales de « Coopératives de consommation »** avec pour finalité de rendre accessibles les denrées de première nécessité. Cela permettra de créer des emplois, de générer des revenus sous forme de ristournes. C'est donc une solution qui règle trois problèmes en même temps : un problème d'alimentation, un problème de ressources et un problème d'emplois.

Les Collectivités locales peuvent aller plus loin par exemple la création d'un « **observatoire de l'ESS** » qui servira de cadre où les échanges pourraient avoir lieu.

Il a aussi recommandé la création d'un « **fonds de financement des entreprises de l'ESS** ».



Intervention de M. Benjamin Jouannes

Benjamin Jouannes. Coordonnateur GSEF

Mr Benjamin Jouannes est revenu sur le partenariat entre les collectivités territoriales et les acteurs qui sont l'ADN du GSEF et c'est d'autant plus important, quand on parle d'ESS. Le Forum mondial de l'ESS est un réseau international de collectivités territoriales et de parties prenantes de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour faciliter le partage de visions et d'expériences à travers une coopération transnationale, pour construire un monde inclusif, équitable et centré sur l'humain.

L'économie sociale et solidaire (ESS) commence à être perçue comme une nouvelle manière efficace et collective d'entreprendre le développement territorial, dans les pays en développement et aussi dans les pays développés. Il ne faut pas réduire l'ESS à une bouée de sauvetage pour temps de crise, mais il faudrait la reconnaître comme un acteur collectif du développement local. Aussi, les collectivités territoriales sont considérées comme des partenaires de l'ESS pour promouvoir une économie territorialisée, pour un développement inclusif et durable.

L'ESS se développe assez rapidement au Sénégal, raison pour laquelle le GSEF a beaucoup travaillé avec la Ville de Dakar et la Plateforme des acteurs non étatiques dans le processus de promotion de l'ESS au Sénégal. Il est revenu sur le travail formidable du couple collectivités territoriales et acteurs de l'ESS, qui a permis l'organisation de la session nationale de Saly en Mai 2019 et, à la mise en place du Réseau des acteurs et des collectivités territoriales du Sénégal.

Il reste maintenant à convaincre et à élargir le partenariat des acteurs et des entreprises au niveau national. Le GSEF apportera son soutien au réseau afin de poursuivre le travail sur le long terme. Le GSEF travaille aussi sur l'échange de ces idées au niveau régional et local.

« Je suis sûr qu'au terme de cette session, au regard de la qualité de l'expertise réunie, les conclusions de nos travaux constitueront un jalon pour élaborer une stratégie territoriale de développement du secteur de l'ESS au Sénégal ».



Intervention de Madame Dounia Besson,

Vice-présidente du Réseau des Collectivités Territoriales pour l'ESS de France et Maire et adjoint à la Ville de Lyon

La ville de Lyon se veut une Ville équitable et durable qui compte 140 acteurs de l'ESS mis en réseau, travaillant dans des domaines comme la consommation durable et le commerce équitable. Madame Besson s'est voulue formelle à l'entame de son intervention : « on ne peut pas promouvoir l'ESS sans les Villes et les collectivités locales ». La mise en place d'un réseau offre un cadre d'amélioration des conditions de vie des populations.

S'appuyant sur l'expérience de mise en place du Réseau des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire de France, Mme Besson avertit que les Collectivités locales doivent faire preuve de ténacité. Elle a rappelé que le processus a démarré en 2001 par la création d'un réseau de militants composé d'élus en charge de l'ESS. Ce n'est qu'en 2002 que le réseau a été créé avec 135 collectivités membres.

Mme Besson a souligné que des politiques publiques qui permettent d'avoir tous les niveaux de Collectivités territoriales sont nécessaires. Il est important aussi d'avoir aussi un portage politique fort. À cet égard « Dakar pourrait servir de locomotive pour le RACTES » estime Mme Besson. Enfin une vision et une stratégie sont nécessaires pour une bonne intervention des collectivités en soutien à l'ESS.

Quelles sont les bonnes pratiques pour élever la commande publique ? Pour Mme Besson, ce sont des pratiques qui renforcent les acteurs et leur rôle dans les politiques publiques :

- Le partage des échecs et des bonnes pratiques ;
- Le plaidoyer auprès d'institutions publiques ;
- La mise en place de Plateformes de Dialogue régionales comme au Mexique qui ont permis de mettre en place le Réseau LATES.
- L'Organisation de formations pour renforcer les capacités des acteurs.

Quelle feuille de route pour les réseaux pour mener de façon efficace des actions ? Pour l'Adjoint au Maire de LYON Il faudra :

- Identifier toutes les bonnes pratiques ;
- Les mettre en valeur à travers la production et la diffusion de guides d'essaimage,
- Identifier les secteurs qui correspondent à l'identité des territoires, (articulation avec le potentiel du territoire);
- Promouvoir les projets qui renforcent la cohésion sociale et créent de la valeur humaine et économique.

Une bonne pratique consiste pour le Réseau de mettre des productions intellectuelles et documents à la disposition des collectivités locales dans une démarche de coproduction. « Quand on coopère, on doit avoir une posture d'humilité, de coopération et non une posture de tutelle ».

ECHANGES ET DISCUSSIONS

Les interventions des panelistes ont donné lieux à des échanges et discussions très intenses qui ont permis aux participants de faire des propositions concrètes de lignes d’actions pour le RACTES et de formuler de fortes recommandations. Elles ont fait réagir les participants qui n’ont pas manqué de partager leurs expériences sous forme de contributions, ainsi que leurs préoccupations et interrogations.

Les discussions ont permis de situer le rôle des réseaux : **la formation, l’appui financier, l’appui conseil** notamment. Ils jouent un rôle fédérateur qui permet de pouvoir faire de la **recherche développement, de pouvoir faire de la capacitation**.

Les échanges et discussions ont révélé beaucoup d’attentes vis-à-vis des réseaux et des Collectivités territoriales. Ils ont surtout permis d’adresser des questions essentielles en y apportant des réponses concrètes tirées des expériences des uns et des autres. *Les collectivités territoriales ont-elles mesurées les enjeux ? Comment les entreprises de l’ESS contribuent-elles au développement économique local ? Comment impulser à la base le développement avec l’appui de l’ESS ? Comment les réseaux d’ESS permettent-ils de contribuer au développement de la coopération décentralisée ? Comment accompagner les entreprises de l’ESS à accéder aux marchés publics ?*

Le retour d’expérience de la Ville de Lyon apporte quelques réponses à certaines des interrogations des participants avec trois exemples à l’appui.

- 1^{er} exemple : toutes les collectivités adhérentes ont des jumelages et des coopérations avec les villes où les questions de commerce équitable étaient inscrites dans les programmes de coopération, et greffées aux politiques de la ville.
- 2^{eme} exemple : l’adoption d’une déclaration autour de la coopération internationale décentralisée.
- 3^{eme} exemple : le jardinage collectif –sensibilisation aux enjeux de développement durable de la consommation responsable. Un lien fort avec les diasporas (franco ivoiriens, franco sénégalais etc) et un lien avec les pays du sud.
- 4^{eme} exemple : la sensibilisation sur les enjeux liés à la commande publique (services traiteurs, emplois publics jeunes, emplois publics pour les femmes, financement, investissement dans les entreprises de l’ESS des porteurs de projets).

L’ESS comme axe de coopération décentralisée fait naître une économie plurielle qui permet d’impacter un nombre d’habitants important (130 communes).

Il est fondamental de trouver d’autres partenariats Public-Privé et de renforcer la formation avec des écoles de référence en formation dans l’ESS. Il faut aller également plus loin en matière de propositions de formation.

Il faut un plaidoyer pour la **création d'un point focal de l'ESS dans les communes**, un soutien institutionnel des acteurs (besoin d'espaces comme la francophonie), une baisse des taux d'intérêt trop élevés qui créent beaucoup de difficultés.

Il y a besoin de **faire focus sur l'éducation financière des acteurs** pour leur permettre d'avoir une culture d'entreprise.

Il faut développer **des mécanismes intelligents et communautaires** pour accompagner l'ESS même si les mécanismes financiers ne sont pas là.

La proactivité des Collectivités territoriales peut nous conduire à des résultats probants. Il a exprimé le besoin de **renforcer le partenariat avec la Société Civile**.

Il est aussi urgent, **l'élaboration d'un Plan Alimentaire territorial** qui permettra aux collectivités locales de favoriser le développement des cantines scolaires.

La CEPEM est un exemple **à dupliquer dans les collectivités** et le FODEM pour soutenir le financement. Parce que tout ce que la Loi n'interdit pas est autorisé.

Il est à déplorer cependant le problème de retard dans la mise en disposition des budgets des Mairies et suggéré une voie à explorer pour renforcer le Réseau : c'est comment tirer parti des 10 600 000 cartes SIM au Sénégal réseau non encore partenaire du Fonde.

Les participants ont soulevé des **préoccupations** comme le besoin de disposer **d'une Loi d'orientation pour l'encadrement des acteurs**, la révision des textes pour l'accès aux marchés publics entre autres.

ADOPTION DE LA CHARTE des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour l'Economie Sociale et Solidaire du Sénégal (RACTES)

Monsieur Mourade Diéye GUEYE, Secrétaire Général **du Réseau** de la Ville de Dakar a pris le relai de Madame SAMBA pour modérer les trois sessions suivantes :

1. La Présentation de la charte du RACTES par Malick DIOP, Coordonnateur PFAnE
2. La Lecture par Mme Aminata DIOP SAMB, Directrice du FODEM de la déclaration du RACTES adoptée à l'unanimité par les participants.
3. L'Installation du Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire du Sénégal par Mme Soham El Wardini, Maire de Dakar.

Monsieur Malick DIOP, coordonnateur national de la Plateforme des Acteurs non étatiques a présenté le projet de la Charte du RACTES structurée autour :

- D'un préambule qui rappelle les défis écologiques, économiques, sociaux, démographiques d'aujourd'hui, le contexte international et national, le concept et la politique de l'ESS au Sénégal et le positionnement du réseau.
- Des onze (11) articles qui encadrent la vision, les missions, les objectifs, les axes stratégiques, la structuration, le fonctionnement, le financement et la dissolution du réseau.

L'assemblée a adopté à l'unanimité la charte du réseau avec acclamation (voir annexes).



Du bas de gauche au bas du droit : Aliou Sall ; Maire de la ville de Guediawaye, Adama Diallo, Président Département de Gossas, Abdou Khadre Ndiaye, Maire de la Commune de Gaya et Alé Lô, député vice-président de l'Assemblée Nationale, Assane Ndiaye Adjoint au Maire de Taiiba Ndiaye

LECTURE ET ADOPTION DE LA DECLARATION

La déclaration du RACTES a été lue par Mme Aminata DIOP SAMB, Directrice du FODEM et adoptée à l'unanimité par les participants.

Entreprendre collectivement le développement durable des terroirs

Remise à :

Mme Zahra Iyane THIAM, Ministre de la microfinance et de l'économie sociale et solidaire

Et

M. Oumar GUEYE Ministre des collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires.

Le RATES se félicite de :

- ***L'institutionnalisation d'un Ministère*** plein de la microfinance et l'économie sociale et solidaire témoigne de l'engagement de l'Etat en faveur d'une politique nationale d'économie sociale et solidaire. Cette reconnaissance institutionnelle est un signe important d'encouragement et de reconnaissance pour les actions menées depuis plusieurs années par les acteurs et les collectivités territoriales.
- ***la loi d'orientation et la lettre de politique sectorielle en préparation*** sur l'économie sociale et solidaire, qui doit permettre:
 - D'affirmer l'importance d'un développement socio-économique basé sur la coopération entre acteurs et sur l'ancrage territorial, plutôt que sur la mise en concurrence et la compétitivité.
 - de mettre en évidence les valeurs de l'ESS, sa capacité à répondre collectivement à des besoins communs, et sa dimension d'innovation sociale.

Le RACTES appelle l'Etat du Sénégal à :

- ***Affirmer la place de l'économie sociale et solidaire au sein de l'économie***, développer de façon inter ministérielle une ambitieuse politique publique d'économie sociale et solidaire, en collaboration avec les collectivités territoriales au travers par exemple de conventions pluriannuelles Etat – Collectivités.
- ***Reconnaitre la contribution des acteurs de l'ESS à l'intérêt général***, accompagner les acteurs territoriaux dans la mise en place d'un observatoire de l'ESS qui permet de recueillir et de disposer d'une base de données chiffrée, et faire évoluer le code des Marchés Publics, afin de mieux prendre en compte les acteurs de l'ESS.
- ***Inscrire la promotion et le développement de l'ESS dans l'ensemble des schémas directeurs des politiques publiques décentralisées***, les démarches de coopération territoriale et dans les dispositifs de financement public (notamment les dispositifs de financement liés au développement économique et à l'aménagement du territoire...).
- ***Veiller à ce que la dimension ESS soit prise en compte dans tous les projets de loi*** relatifs au développement économique, à la démocratie locale, la formation professionnelle, l'éducation et la recherche.

Conscient que les collectivités territoriales, ***actrices majeures du développement des territoires urbains et ruraux, organisatrices du dialogue de proximité avec la société civile***, ont, aux côtés de l'Etat, un rôle fondamental afin de favoriser le développement de l'ESS dans les territoires.

Le RACTES ***encourage les échanges et le partage entre les Collectivités territoriales et les acteurs de l'économie sociale***, afin d'établir une plateforme de mutualisation des meilleures pratiques et de créer divers programmes pour activer les échanges de soutien à la promotion de l'ESS.

Le RACTES ***s'engage à poursuivre sa collaboration autour de rencontres annuelles*** afin d'évaluer les performances des politiques publiques de promotion de l'ESS.

Fait à Dakar, le 26 novembre 2019



INSTALLATION du Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales

Madame Soham El Wardini, maire de Dakar et aujourd'hui présidente de RACTES, a officiellement lancé le Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire du Sénégal. Une équipe a été mise en place pour piloter et conduire le RACTES :

Présidente du RACTES : Mme Soham El Wardini

Vices Présidents :

1. Mme Maimouna Isabelle Dieng: Secrétaire Exécutive de la PFAnE
2. M. Alé Lo / Maire de taiba Ndiaye, Vice-Président Assemblée Nationale
3. M. Abdoul Khare Ndiaye : Secrétaire Général de l'Association des Maires du Sénégal et Maire de Gaya
4. M. Adama Diallo : Secrétaire Général de l'Association des Départements du Sénégal, Président du Conseil département de Gossas
5. M. Idrissa Diallo : Maire de Dalifor
6. M. Pape Seck : Maire des HLM
7. Mme Maimouna Diop Paye: Union des Femmes Chef d'Entreprise
8. Mme. Ndeye Nar Béye: Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal

Délégué Général: M. Cheikh Gueye Maire Dieuppeul-Derklé

Coordonnateur National: M. Malick Diop

Coordonnateur Nat adjoint : M. Mourade Diéye Gueye

CN chargé relations internationales et développement : Mme Aminata Diop Samb



Les membres désignés du comité de pilotage de RACTES ont rejoint M. la Maire sur scène pour immortaliser l'instant.

RECOMMANDATIONS GENERALES

Une vision et une stratégie sont nécessaires pour une bonne intervention des collectivités territoriales en soutien à l'ESS.

Il est important aussi d'avoir aussi un portage politique fort. À cet égard « Dakar pourrait servir de locomotive pour le RACTES ».

La main tendue du Ministère de l'économie Sociale et Solidaire - membre de surcroît du RACTES -, est une opportunité à saisir pour travailler sur des chantiers structurants comme la LPS/ESS, la Loi d'orientation sur l'ESS, le Code Général des Collectivités territoriales (pour la prise compte de l'ESS), l'identification des filières porteuses entre autres chantiers.

La priorité reste la finalisation du travail de mise en place du RACTES en le dotant d'un Plan d'action.

Une forte recommandation de l'Atelier, c'est de capitaliser sur les expériences locales réussies de promotion de l'ESS.

A cet égard, le FODEM et la CEPPEM sont apparus aux yeux des participants, comme des exemples de bonnes pratiques de la Ville de Dakar à dupliquer. Les participants ont recommandé à l'unanimité la démultiplication des modèles du FODEM et de la CEPPEM dans les autres Collectivités territoriales du Sénégal.

Recommandations pour un Plan d'Actions du RACTES

Les participants ont formulé pendant l'Atelier un certain nombre de lignes d'actions pouvant servir de feuille de route pour le RACTES les jours, mois et années à venir. Ils ont en effet recommandé :

- La création d'un « **fonds de financement des entreprises de l'ESS** ».
- La création d'un **point focal de l'ESS dans les communes** ;
- l'Organisation de formations pour **renforcer les capacités des acteurs**.
- L'encadrement des Acteurs pour **l'accès aux marchés publics** ;
- la mise en place par les Collectivités territoriales de « **Coopératives de consommation** ».
- **L'élaboration d'un Plan Alimentaire territorial** qui permettra aux collectivités locales de favoriser le développement des cantines scolaires.
- Proposition de matière dans l'élaboration de la Loi d'orientation et la LPS/ESS.
- L'élaboration d'un **Programme d'éducation financière des acteurs** ;
- L'organisation de foires **pour l'ESS**
- la création d'un « **observatoire de l'ESS** » ;
- Le partage des échecs et des bonnes pratiques ;
- Le plaidoyer auprès d'institutions publiques ;
- La mise en place de **Plateformes de Dialogue régionales** ;
- **L'identification** de toutes les bonnes pratiques et leur mise en valeur à travers la production et la diffusion de guides d'essaimage, à travers des séminaires etc.

- L'identification des secteurs porteurs et des filières à forte valeur ajoutée qui correspondent à l'identité des territoires, (articulation avec le potentiel du territoire);
- La promotion de projets qui renforcent la cohésion sociale et créent de la valeur humaine et économique ;
- le renforcement du partenariat avec la Société Civile ;
- L'occupation du champ de la recherche-action en ESS.

CONCLUSIONS

L'Economie Sociale et Solidaire est un concept importé, mais qui a trouvé au Sénégal et en Afrique des pratiques et un vécu profondément enracinés dans les valeurs et traditions socioculturelles et économiques des populations. Beaucoup de sénégalais s'activent au quotidien dans l'ESS sans en prendre conscience. Le Recensement général des Entreprises réalisé en fin 2018 par l'ASND renseigne que 97 % des entreprises du tissu économique sont dans le secteur informel. Une bonne partie s'active dans l'ESS en réalité.

La Création d'un Ministère de l'Économie Solidaire et de la Microfinance par décret n°2017-1533 du 07 septembre 2017 atteste de l'attention particulière que l'Etat accorde à l'économie solidaire, comme levier dynamique de développement durable, instrument de réduction des inégalités sociales et de lutte contre le chômage, particulièrement celui des jeunes et des femmes.

Le Réseau des Acteurs et des Collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire du Sénégal adhère aux principes et valeurs du Forum Mondial pour l'Economie Solidaire et Solidaire, dont s'inspire cette présente charte.

Les autorités de la Ville de Dakar et la Plateforme des Acteurs non étatiques restent persuadées qu'avec l'appui de l'Etat du Sénégal, avec l'accompagnement de la Plateforme des acteurs non étatiques du Sénégal et avec la force de ce réseau qu'est le GSEF, le processus sera renforcé dans la perspective du prochain forum mondial, en octobre 2020, au Mexico, où sera présentée la candidature Dakar 2022.

Le Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire sera un de nos atouts pour porter et soutenir la candidature Dakar 2022. La centralité des collectivités territoriales a été établie. Tout comme leur rôle stratégique pour établir une délimitation de l'ESS.

Les Collectivités sont les plus attendues dans l'adresse des problématiques actuelles. Elles sont attendues sur l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés publics, sur la Loi sur le contenu local, sur la mise en place d'incubateurs comme la CEPEN. La ville de Dakar a beaucoup de bonnes pratiques à partager. Alexis de Tocqueville disait que « sans la commune point de citoyen ».

L'OIF est un acteur important dans l'accompagnement des collectivités locales comme le démontre la reprise de son modèle d'intervention implémentée avec succès dans la commune de Taïba Ndiaye par l'ADL dans d'autres Collectivités territoriales.

L'accès des Entreprises de l'ESS à la commande publique est une préoccupation majeure des acteurs. Il faudra envisager la mise en place d'un réseau africain pour la commande publique à travers la réactivation du réseau africain qui travaillera sur les procédures de passation et

d'attribution de marchés pour les rendre plus performantes, et permettre de pouvoir faire des évaluations, de disposer de données communes.

L'expérience de la Commune de Grand Yoff montre qu'il est possible de développer des mécanismes intelligents pour accompagner l'ESS même si les mécanismes financiers ne sont pas là.

La ministre disait que le Sénégal a beaucoup à partager au Sénégal.

Nos Plateformes de dialogue sont donc une opportunité pour partager les avancées et les défis sur les plateformes de dialogues autres (partages de bonnes pratiques et de méthodes etc).

Nous avons cru en l'ESS parce que nous nous avons cru au Développement local ».

Une culture de l'entrepreneuriat social est nécessaire. Se dire je vais travailler pour employer d'autres, être plus agressif.

Ne pas perdre de vue la vocation sociale de l'ESS car il existe une différence avec l'économie classique. En ESS la plus-value n'est pas redistribuée aux actionnaires. Aspect solidaire très important.

Les recommandations de Saly avaient déjà balisé le terrain et fait naître un couple Collectivités locales et Acteurs. Ce qui représente un signal positif qu'il faut élargir.

Le Réseau est attendu dans la poursuite du renforcement de capacités, du travail de pédagogie sur un concept nouveau quoique ancré dans les pratiques.

Il doit jouer un rôle de fédérateur. Etre « un laboratoire de capacitation des expériences. Un lieu de partage d'expériences. »

La Ville de Dakar a un rôle de leader et de facilitatrice. Elle a de très beaux exemples à partager dans le monde ; des femmes qui sollicitent de l'aide ont été organisées par la Mairie de Dakar. Elles ont ensuite bénéficié de formation. Ça a été de l'éducation, de la formation et ces femmes sollicitent des crédits bancaires aujourd'hui.

Le secteur nécessite un cadre juridique qui marque sa place et la reconnaissance nationale de son action pour l'intérêt général et social. Cette reconnaissance du secteur dans son ensemble lui permettra de contribuer significativement à la croissance économique et à l'inclusion sociale et territoriale.

Les expériences internationales suggèrent que le Sénégal pourra pleinement bénéficier de cette dynamique de l'ESS avec un encadrement consolidé de ce secteur dans les textes officiels, et l'émergence de nouvelles formes juridiques capables d'accompagner cette dynamique internationale.

CLOTURE

Madame le Maire a clôturé la rencontre sur une note positive en annonçant officiellement la **volonté de la Ville de Dakar de présenter une offre pour accueillir la 5e édition du Forum mondial de l'économie sociale (GSEF2022) en 2022**. C'est un Maire confiant des chances de la Capitale sénégalaise de gagner le challenge qui déclare « Nous allons réussir ! ».



Elle a informé que la Ville de Dakar a pris une Déclaration pour adhérer au Global Social Economic Forum (GSEF). Une convention va être paraphée. « Dakar va être une ville Locomotive ! » a promis Madame le Maire. Elle a lancé un appel à toutes les Collectivités territoriales d'appuyer l'ESS.

Le Président de la Plateforme AnE, le Professeur Babacar Gueye a déclaré lors de la clôture que « Le défi à relever c'est rendre concrète le partage de la croissance dont on parle et que les populations ne voient pas ». Il n'a pas manqué de saluer le fait que les Ministères soient membres du réseau.

Le représentant du Ministère des collectivités territoriales pense qu'il faut promouvoir un cadre institutionnel favorable à l'ESS tant sur le plan institutionnel que sur le plan juridique.